ANX258 · ANNEXES DÉDIÉES

Les dix plaies d’Égypte : historicité du récit, témoignages égyptiens et limites des recherches archéologiques

Les dix plaies d’Égypte sont racontées dans Exode 7-12. La Bible les présente comme des événements réels, par lesquels Dieu manifeste sa puissance et prépare…

LECTURE
16 min

RÉFÉRENCES
13

LIVRES CITÉS
3

PUBLIÉE
10/11/2026

MISE À JOUR
10/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

En quelques mots 2
1. La Bible, principale source du récit 2
2. Quel pharaon régnait lors des dix plaies ? 3
3. Les 480 ans et les 430 ans : deux indications importantes 3
4. Le papyrus d’Ipou-Our parle-t-il des dix plaies ? 4
5. La stèle de Mérenptah : un témoignage important 4
6. Des populations venues du Proche-Orient vivaient-elles en Égypte ? 4
7. Les plaies pourraient-elles avoir une explication naturelle ? 6
8. Pourquoi les traces archéologiques sont-elles difficiles à retrouver ? 6
9. Peut-on retrouver l’itinéraire de la sortie d’Égypte ? 6
10. La traversée de la mer : un événement distinct 7
Le saviez-vous ? 7
À retenir 7
Conclusion 8
Lexique 9

En quelques mots

Les dix plaies d’Égypte sont racontées dans Exode 7-12. La Bible les présente comme des événements réels, par lesquels Dieu manifeste sa puissance et prépare la libération d’Israël.

Mais peut-on retrouver des traces de ces événements dans l’histoire de l’Égypte ancienne ? Les archéologues ont-ils découvert des documents qui parlent des plaies ? Et à quelle époque faut-il situer la sortie d’Égypte ?

Ces questions demandent de distinguer le témoignage biblique, les découvertes historiques et les hypothèses proposées par les chercheurs.

1. La Bible, principale source du récit

Le livre de l’Exode constitue notre principale source narrative concernant les dix plaies.

Il décrit une succession de jugements annoncés par Moïse, suivis du départ des Israélites et de la traversée de la mer.

Le récit possède une dimension historique et théologique : il raconte la délivrance d’un peuple tout en montrant que Dieu accomplit ses promesses.

Cependant, les documents égyptiens actuellement connus ne permettent pas de confirmer directement l’ensemble de ces événements.

Cette absence de confirmation ne démontre pas, à elle seule, que les plaies n’ont pas eu lieu. Mais elle interdit également d’affirmer que leur historicité a été prouvée par l’archéologie.

2. Quel pharaon régnait lors des dix plaies ?

La Bible parle du pharaon, mais elle ne donne pas son nom personnel.

Plusieurs souverains égyptiens ont donc été proposés au cours des recherches.

Deux grandes hypothèses chronologiques sont généralement discutées.

La première situe l’Exode vers le milieu du XVe siècle avant Jésus-Christ, souvent autour de 1446 av. J.-C.

Elle s’appuie notamment sur 1 Rois 6.1, qui situe le commencement de la construction du Temple de Salomon quatre cent quatre-vingts ans après la sortie d’Égypte.

La seconde situe l’Exode au XIIIe siècle avant Jésus-Christ, à l’époque ramesside.

Elle tient notamment compte de la mention de Ramsès dans Exode 1.11 et des données historiques concernant cette période.

Aucune de ces propositions ne permet d’identifier avec certitude le pharaon des dix plaies.

3. Les 480 ans et les 430 ans : deux indications importantes

La Bible fournit plusieurs renseignements chronologiques.

1 Rois 6.1 mentionne quatre cent quatre-vingts ans entre la sortie d’Égypte et le début de la construction du Temple de Salomon.

Certains comprennent cette durée comme une indication chronologique littérale. D’autres proposent une organisation particulière des périodes historiques.

Exode 12.40-41 mentionne également une durée de quatre cent trente ans.

Les traditions textuelles anciennes présentent toutefois des différences : le texte massorétique parle du séjour en Égypte, tandis que la Septante et le Pentateuque samaritain comportent des formulations incluant également Canaan.

Galates 3.17 mentionne lui aussi une période de quatre cent trente ans dans le cadre de l’argumentation de Paul.

Ces passages doivent être étudiés ensemble. Ils ne permettent pas, à eux seuls, de résoudre toutes les questions concernant la date de l’Exode.

4. Le papyrus d’Ipou-Our parle-t-il des dix plaies ?

Un texte égyptien appelé Les Admonitions d’Ipou-Our décrit une société bouleversée par des violences, des troubles et des catastrophes.

Certains de ses passages ont été rapprochés du récit de l’Exode, notamment une description associant le fleuve au sang.

Ces ressemblances sont intéressantes, mais plusieurs difficultés empêchent d’identifier ce document comme un témoignage direct des dix plaies.

Il appartient à un genre littéraire décrivant un monde où l’ordre social est renversé. Sa composition est généralement située bien avant les principales datations proposées pour l’Exode, même si le manuscrit conservé est plus tardif.

De plus, il ne présente pas les dix plaies dans l’ordre du récit biblique.

Le papyrus d’Ipou-Our ne constitue donc pas une preuve archéologique directe des dix plaies.

5. La stèle de Mérenptah : un témoignage important

La stèle de Mérenptah, généralement datée des environs de 1208 av. J.-C., constitue un document historique particulièrement intéressant.

Cette inscription égyptienne mentionne un peuple appelé Israël dans le contexte de Canaan.

Elle montre qu’un groupe identifié sous ce nom était connu des Égyptiens à la fin du XIIIe siècle avant Jésus-Christ.

Cependant, elle ne mentionne ni Moïse, ni les dix plaies, ni la sortie d’Égypte.

Elle atteste donc l’existence d’Israël à cette époque, mais ne permet pas de dater directement l’Exode.

6. Des populations venues du Proche-Orient vivaient-elles en Égypte ?

Les découvertes historiques montrent que des populations originaires du Levant vivaient en Égypte à différentes périodes.

Certaines participaient aux activités commerciales et domestiques. D’autres étaient soumises à des formes de dépendance ou de travail contraint.

Les sources anciennes attestent également l’importance de la fabrication des briques et des travaux de construction.

Ces éléments correspondent au contexte général décrit dans Exode 1.11-14 et Exode 5.6-19.

Cependant, ils ne permettent pas d’identifier automatiquement ces populations aux Israélites du récit biblique.

Ils montrent que certains aspects du cadre historique de l’Exode sont plausibles, sans constituer une

confirmation directe des dix plaies.

7. Les plaies pourraient-elles avoir une explication naturelle ?

Plusieurs hypothèses ont été proposées pour expliquer certains phénomènes décrits dans l’Exode.

Des chercheurs ont notamment étudié les perturbations du Nil, les invasions d’insectes, les maladies animales et les catastrophes agricoles.

D’autres ont évoqué l’éruption volcanique de Théra, dans la mer Égée, pour expliquer certains phénomènes atmosphériques.

Cependant, les liens proposés entre cette éruption et les dix plaies ne sont pas démontrés. Sa chronologie ne correspond pas directement aux principales dates envisagées pour l’Exode.

Ces hypothèses ne rendent pas non plus compte de l’ensemble du récit, notamment des avertissements donnés par Moïse et de la distinction établie entre les Égyptiens et les Israélites.

La Bible présente les plaies comme des interventions divines, et non comme une simple succession de catastrophes naturelles indépendantes.

8. Pourquoi les traces archéologiques sont-elles difficiles à retrouver ?

Toutes les catastrophes ne laissent pas des vestiges facilement identifiables.

Une invasion de grenouilles ou d’insectes peut disparaître sans laisser de traces caractéristiques.

Une maladie peut être difficile à reconnaître plusieurs millénaires plus tard.

Une tempête de grêle peut provoquer d’importantes destructions sans laisser une signature archéologique unique.

Quant aux trois jours de ténèbres, ils seraient particulièrement difficiles à documenter matériellement.

Ces limites expliquent pourquoi l’archéologie ne peut pas toujours confirmer ou infirmer un événement ancien.

Mais elles ne prouvent pas que les dix plaies se sont réellement produites. Elles montrent simplement les limites des méthodes disponibles.

9. Peut-on retrouver l’itinéraire de la sortie d’Égypte ?

La Bible mentionne plusieurs lieux associés au départ des Israélites.

Exode 12.37 indique qu’ils quittèrent Ramsès pour se rendre à Succoth.

Exode 13.20 mentionne ensuite Etham, à l’extrémité du désert.

Exode 14.2 situe un campement devant Pi-Hahiroth, entre Migdol et la mer, en face de Baal-Tsephon.

Ces indications sont importantes, mais leur identification géographique demeure discutée.

Les transformations du paysage, les changements des voies d’eau et les difficultés d’identification des

noms anciens compliquent les recherches.

Il n’existe donc pas de consensus permettant de reconstituer avec certitude l’ensemble de l’itinéraire.

10. La traversée de la mer : un événement distinct

La traversée de la mer ne fait pas partie des dix plaies.

La dixième plaie provoque le départ des Israélites (Exode 12.29-42).

La traversée intervient ensuite, lorsque l’armée égyptienne poursuit le peuple (Exode 14).

Le récit précise que Dieu ouvre un passage et que les Israélites traversent à pied sec, les eaux formant une muraille à leur droite et à leur gauche (Exode 14.21-22).

Les eaux reviennent ensuite sur les forces égyptiennes engagées dans la poursuite.

Cette intervention constitue une nouvelle étape de la délivrance, distincte des dix jugements qui ont frappé l’Égypte.

Le saviez-vous ?

Les inscriptions royales de l’Égypte ancienne avaient souvent pour objectif de célébrer les victoires et les réalisations des souverains.

Elles ne constituaient pas nécessairement des récits complets et impartiaux de tous les événements.

Il n’est donc pas surprenant que certaines défaites ou difficultés soient peu documentées.

Cependant, cela ne permet pas d’affirmer que les Égyptiens auraient volontairement supprimé tous les témoignages des dix plaies. Une telle affirmation dépasserait les preuves disponibles.

À retenir

- Le livre de l’Exode constitue la principale source narrative concernant les dix plaies.
- La Bible ne donne pas le nom personnel du pharaon.
- Deux grandes datations de l’Exode sont discutées : le XVe et le XIIIe siècle avant Jésus-Christ.
- Le papyrus d’Ipou-Our ne constitue pas une preuve directe des dix plaies.
- La stèle de Mérenptah atteste l’existence d’Israël vers 1208 av. J.-C.
- Les découvertes archéologiques éclairent le contexte historique sans confirmer directement les dix jugements.
- La traversée de la mer est distincte des dix plaies et s’effectue à pied sec selon Exode 14.21-22.

Pour approfondir les documents égyptiens, les débats chronologiques, les données archéologiques et les limites de la recherche historique, consulter l’annexe 7 de la version académique : « Les dix plaies d’Égypte : historicité du récit, témoignages égyptiens et limites des recherches archéologiques ».

Conclusion

L’étude historique des dix plaies d’Égypte soulève de nombreuses questions.

Les sources anciennes permettent de mieux connaître les populations, les travaux, les croyances et les conditions de vie de l’Égypte.

La stèle de Mérenptah atteste l’existence d’Israël à la fin du XIIIe siècle avant Jésus-Christ. D’autres documents éclairent le contexte général du récit.

Cependant, aucun témoignage extérieur connu ne confirme directement et complètement les dix plaies.

La date exacte de l’Exode, l’identité du pharaon et l’itinéraire précis de la sortie d’Égypte demeurent discutés.

La recherche historique doit donc reconnaître ses limites, tandis que le récit biblique présente les plaies comme des interventions de Dieu destinées à délivrer Israël.

LEXIQUE

Le pays de Canaan — Le pays de Canaan, correspondant à l'actuel Israël, Palestine, Liban et parties de Jordanie et Syrie, est décrit comme 'le plus beau de tous les pays' dans la Bible. Peuplé par les Cananéens, Amorites, Hittites et Philistins, il constitue la terre promise au peuple hébreu. Deux étapes séparées de 470 ans marquent sa conquête : l'arrivée d'Abraham, puis la conquête de Josué après la captivité en Égypte et l'errance au désert.
INF011 · https://schilo.org/inf011-le-pays-de-canaan/

Le Pentateuque — Le Pentateuque, composé des cinq premiers livres bibliques, est essentiel pour les traditions juives et chrétiennes. Il raconte la création, la libération des Hébreux avec Moïse, et contient lois et récits fondateurs.
INF032 · https://schilo.org/inf032-le-pentateuque/

Les Samaritains — Les Samaritains étaient une communauté religieuse et ethnique distincte vivant en Samarie, une région située entre la Galilée et la Judée. Leur relation avec les Juifs au temps de Jésus était complexe et souvent marquée par des tensions.
INF107 · https://schilo.org/inf107-les-samaritains/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX257 - Les avertissements divins, l’endurcissement du pharaon et la patience de Dieu https://schilo.org/anx257-les-avertissements-divins-lendurcissement-du-pharaon-et-la-patience-de-dieu/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX259 - Les dix plaies d’Égypte et les jugements de l’Apocalypse https://schilo.org/anx259-les-dix-plaies-degypte-et-les-jugements-de-lapocalypse/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx258-les-dix-plaies-degypte-historicite-du-recit-temoignages-egyptiens-et-limites-des-recherches-archeologiques/, exportée le 20/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.